



LA DÉ- CADE

LA LETTRE DU CERCLE
JEAN BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale
sont aussi nécessaires au
maintien de la République
que le fut le courage pour
la conquérir. »

janvier 2015

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

janvier 2015

« Le temps des systèmes est passé »

« Je sais que quelques têtes nébuleuses s'efforcent encore tous les jours de répandre du louche sur des sujets qu'elles sont incapables de concevoir nettement. Elles obscurcissent une question pour se donner le droit de dire qu'elle n'est point encore éclaircie. On doit peu s'en inquiéter : c'est l'épreuve indispensable que doit subir toute vérité. Au bout d'un certain temps, le bon sens du public fait justice des opinions qui n'ont pour appui que de vieilles habitudes, ou les illusions de l'amour-propre, ou les sophismes de l'intérêt personnel ; et la vérité reste.

D'un autre côté, certains écrivains capables de travailler utilement à la diffusion des lumières, s'occupent à fabriquer des systèmes où il n'y a rien à apprendre et des dissertations dogmatiques qui ne prouvent autre chose que la facilité d'avoir une opinion en économie et la difficulté de lier les principes dont se compose cette science. On veut paraître avoir dépassé les éléments et l'on se jette dans des controverses qui découvrent qu'on ne les possède pas bien. On remplace l'exposition des faits par des arguments, s'imaginant qu'il est possible d'arriver à des résultats importants avant d'avoir bien posé les questions. On oublie que la vraie science ne se compose pas d'opinions mais de la connaissance de ce qui est.

En économie, la partie vraiment utile, celle qui est susceptible des applications les plus importantes, ce sont les éléments. Le temps des systèmes est passé, celui des vagues théories également. Le lecteur se défie de ce qu'il n'entend pas et ne tient pour solides que les principes qui résultent immédiatement de la nature des choses consciencieusement observées et qui se trouvent, dans tous les temps, être applicables à la vie réelle. »

Catéchisme d'Economie Politique (avertissement de l'auteur à la troisième édition 1820)
Jean-Baptiste Say nous avait prévenus ! Un peu de morale dans la science économique pour bien commencer 2015...

Analyse économique

janvier 2015

Rentes et corporations : rapports Attali, Camdessus, Pébereau... Armand-Rueff

La préparation de la loi Macron a vu fleurir les références au rapport Armand-Rueff de 1960. A l'approche de l'examen du projet de loi par le parlement, la relecture de ce rapport sur « les situations de faits ou de droit qui constituent d'une manière injustifiée un obstacle à l'expansion de l'économie » est riche d'enseignements, pas tant sur le recensement des blocages qu'il fait que par trois intuitions sur les raisons profondes de ces blocages.

Sur le premier aspect, on connaît bien les leçons du rapport : ces blocages peuvent concerner directement le système économique, comme par exemple les restrictions à la concurrence, les limitations d'accès à certaines professions, le temps de travail. Sont également recensées toutes les distorsions de coût et de prix.

Tout ceci est connu. Trois intuitions nous semblent l'être moins. Premièrement, les blocages économiques s'accumulent dans le temps par la force des choses. Un système économique a toujours tendance à créer de la rigidité : au fil des péripéties de l'histoire, des mesures sont prises pour répondre aux enjeux économiques d'un moment donné, ou sous l'influence de certains corporatismes. Comme le note le rapport, « à l'époque où elles sont intervenues, elles étaient le plus souvent justifiées, ou tout au moins explicables. » Le problème est que ces mesures peuvent se révéler tout à fait contre-productives dans d'autres circonstances économiques mais elles sont rarement supprimées.

Deuxième intuition, les rigidités entraînent des déséquilibres sectoriels qui se renforcent en empêchant les mouvements de réallocation des ressources, l'adaptation de l'économie à son environnement : les inefficiences d'un secteur donné pénalisent donc l'ensemble des secteurs.

Comme le rappelait un rapport daté de septembre de France Stratégie, la faible compétitivité de l'économie française s'explique en grande partie par l'évolution des coûts dans les secteurs non-concurrentiels. La rente d'un secteur est toujours payée par les autres !

Troisième intuition : le poids des mentalités et des comportements indifférents et hostiles au changement. Ils sont à la fois cause et conséquence des rigidités. Pour les auteurs du rapport, elles trouvent leurs sources dans le poids du passé, la force des groupes d'intérêts, la conscience insuffisante des réalités. Ce dernier point est renforcé par une information et une formation insuffisantes. « Trop souvent, les principes financiers les moins discutables sont méconnus. En matière monétaire et fiscale, fleurissent les illusions et les mythes. » Cinquante-cinq ans plus tard, cette phrase a-t-elle perdu de son actualité ?

Il suffit de penser au poids symbolique des Trente Glorieuses, véritable « paradis perdu » de l'imaginaire politique français : l'objectif de toute la politique économique semblant être de les retrouver, sans tenir compte du fait que l'organisation de l'activité économique, la manière de produire, de vendre, d'employer les ressources n'ont plus rien à voir avec ce qu'elles étaient à l'époque. On cherche à répondre aux problèmes d'aujourd'hui par les solutions d'hier.

Premier sur l'étagère des rapports qui décrivent de manière souvent très juste les problèmes de l'économie Française (rapports Attali, Camdessus, Pébereau, travaux de la Cour des Comptes...), le rapport Armand-Rueff nous rappelle que l'impératif de la réforme car « de telles situations [les rigidités] encouragent une mentalité malthusienne et protectionniste, qui constitue un obstacle majeur aux desseins novateurs et à l'acceptation des risques. Or l'innovation et l'acceptation des risques sont nécessaires à la croissance économique. »

Et notre cher Jean-Baptiste Say aurait pu signer tous ces rapports : « La corporation est intéressée à écarter autant de concurrents qu'elle se peut et surtout ceux qui, par leur génie et leur activité, pourraient surpasser leurs confrères. Les lieux où les arts industriels font le plus de progrès sont ceux où tout homme peut librement exercer toutes les industries. » (Catéchisme d'Economie Politique 1815).

Au fil des lectures : reçu 10/10

janvier 2015

« Une vérité appartient, non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve »
(Traité 1ère ed.)

Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie

« Il faut des jeunes Français qui aient envie de devenir milliardaires. Je préfère que des personnes qui ont du talent et qui prennent des risques soient très bien rémunérées plutôt que d'avoir une économie de rentiers qui s'étiole. Il ne faut pas envoyer le signal que le succès ne fait pas partie des valeurs de la France. Le succès, l'émancipation par le travail, ça fait même partie des valeurs de la gauche. »

Cette première phrase provenant de l'interview d'Emmanuel Macron dans les Echos du 7 janvier 2015 crée la polémique et fait réagir la classe politique. Et pourtant elle nous ramène à une citation de Jean-Baptiste Say :

« On doit donc non seulement voir sans jalousie, mais regarder comme une source de prospérité générale, l'enrichissement d'un homme, toutes les fois que son bien, acquis légitimement, s'emploie d'une façon productive. »

Pourquoi alors cette polémique ? Sur quelle méconnaissance des mécanismes économiques se fonde-t-elle ?

Il est souvent considéré à tort que la richesse d'un pays est une entité stable. Le gâteau ne grossit pas. Donc si quelqu'un devient milliardaire, c'est qu'il a mangé une plus grosse part du gâteau et nécessairement celle des autres. On crie au vol !

Or le PIB Français en euros courants est passé de 13 milliards d'Euro en 1949 à 2054,7 milliards d'Euro en 2013. Le gâteau grossit ! Il grossit grâce aux créateurs de richesse d'un pays, les entreprises et leurs fondateurs. Puisqu'ils sont déterminants dans la création de richesse, il est ainsi logique qu'ils en capturent une partie. Par conséquent, plus le pays s'enrichit, plus l'entrepreneur s'enrichit. Il est grandement souhaitable que de jeunes Français aient envie de devenir milliardaire. Cela signifierait qu'ils ont créé de la valeur pour tout le pays.

Regardons parmi les plus grandes fortunes françaises :

Bernard Arnault, milliardaire, fondateur du groupe LVMH qui emploie 110 000 personnes.
LVMH a payé 1,76 milliards d'euros d'impôts en 2013.

Liliane Betancourt, milliardaire, héritière de L'OREAL qui emploie plus de 77 400 employés.
L'OREAL a payé 1,04 milliards d'euros d'impôts en 2013.

Gérard Mulliez, milliardaire, fondateur du groupe AUCHAN qui emploie 302 500 employés.
Le groupe Auchan a payé 402 millions d'euros d'impôts en 2013.

François Pinault, milliardaire, fondateur de KERING qui emploie plus de 35 000 employés.
KERING a payé 235 millions d'euros d'impôts en 2013.

Vincent Bolloré, milliardaire, fondateur de BOLLORE qui emploie plus de 55 000 employés.
BOLLORE a payé 211 millions d'euros d'impôts en 2013.

Pierre Bellon, milliardaire, fondateur de SODEXO qui emploie 419 000 employés.
SODEXO a payé 265 millions d'euros d'impôts en 2013.

Bravo Monsieur le Ministre de souhaiter l'émergence des créateurs de valeur, des créateurs
d'emploi et des payeurs d'impôts de demain !

Au fil des lectures : collée 0/10

janvier 2015

Barbara Romagnan, députée du Doubs

*« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1ère ed.)*

La rapporteure (sic) de la « Commission d'enquête relative à l'impact sociétal, social, économique et financier de la réduction progressive du temps de travail », évite la posture et conclut : « Il apparaît que la réduction du temps de travail a constitué un outil pertinent et efficace de lutte contre le chômage ». Avec la dernière publication des chiffres du chômage en France : +0.4% en novembre et +6% sur 12 mois, soit 5,478 millions de personnes sans emploi, on peut se demander alors quels seraient ces chiffres sans l'immense succès des 35 heures ! La critique du rapport a été très pertinemment faite par Pierre Cahuc dans les Echos du 22 décembre www.lesechos.fr. Il nous semble intéressant de voir comment les idées fausses se construisent, y compris au plus haut niveau de la représentation nationale.

Quelques éléments d'explication :

La Commission parlementaire est composée en juin 2014 de 28 membres dont un président, 4 vice-présidents, 4 secrétaires et une rapporteure... Une grande partie du contenu du rapport est issue des auditions ; 72 personnes seront auditionnées. Il est frappant de noter que seulement 5 représentants d'entreprises seront invités à témoigner -en dehors des cabinets de conseil en ressources humaines qui pullulent grâce à l'inflation et à l'instabilité de notre droit du travail- : que disent-ils ?

La Directrice des Ressources Humaines d'Eram : « pour les postes de cadres les 35 heures n'ont pas permis le partage du travail et les créations d'emplois attendus.... Le groupe a dû négocier des accords collectifs allant au-delà des 35 heures et payer un nombre important d'heures supplémentaires qui se sont traduits par une augmentation du coût de l'heure travaillée... conduisant à une forte modération des politiques salariales - d'où une frustration des salariés... Pour les cadres : intrusion du travail à la maison et transfert partiel du bureau à la maison, loin du rééquilibrage recherché. » A cette séance du 4 septembre, assistent seulement 7 des 28 membres de la commission ; seuls 4 absents sur 21 sont excusés.

L'ex DRH d'Areva et le DRH de Safran : « En nombre d'heures théorique travaillées, la capacité de travail est inférieure en France à ce qu'elle est dans la plupart des pays concurrents... Pour les cadres, la discussion est une horreur absolue et tient du bricolage : des jours de récupération aux avantages financiers en passant par les forfaits, tout cela est une aberration... La mise en place des 35h n'a pas été un facteur de gains de productivité. Elle a surtout accéléré la transformation des entreprises, souvent au détriment de l'emploi... Croire que le travail peut se partager est une illusion... RTT ce sigle qui n'existe dans aucun autre pays du monde a modifié le rapport que l'on a au travail... » A cette séance du 11 septembre 7 membres de la commission sont présents ; aucun des 21 absents n'est excusé...

Les dirigeants de deux TPE : Rouchon Paris (studio photo-vidéo) et Secma-Cabon (mécanique) : « Impossible d'envisager des créations de postes en contrepartie de la réduction du temps de travail. Certains ont dû faire autant en moins de temps, source de stress... Les 35 heures ont participé à la complexification de la gestion d'une TPE et ont fatalement contribué à renchérir le coût du travail. » Ce 9 octobre, ils n'étaient plus que 4 à écouter les chefs d'entreprises et aucun excusé...

Pour clore les auditions le 27 novembre, sont invités Michel Pébereau Président d'honneur de BNP Paribas et Laurent Bigorne directeur de l'Institut Montaigne à l'occasion de la sortie en octobre 2014 du rapport « Temps de travail : mettre fin aux blocages ». Evidemment, on commence à prendre de la hauteur et les enjeux collectifs apparaissent clairement: www.assemblee-nationale.fr «La durée effective annuelle de travail des salariés à temps plein en France est la plus faible de tous les pays européens : 1661 heures soit 186 heures de moins que l'Allemagne... Les progrès de productivité sont beaucoup plus lents aujourd'hui qu'ils n'ont pu l'être dans un passé lointain ; il va de soi que l'augmentation du temps de travail est de nature à permettre de donner un moteur à la croissance...Si nous travaillons davantage nous produirons davantage... Avoir une population qui croît est un avantage comparatif et non un désavantage.» Du Jean-Baptiste Say, pur ! Mais ce dernier jour des auditions, ils n'étaient plus que 2 membres de la Commission présents !...

Alors, Madame la rapporteure, pourquoi ne pas avoir considéré ce que les entreprises vous ont dit ? Pourquoi n'avoir pas auditionné Seb, Valeo, Legrand etc? Echec de la raison car victoire de l'ignorance : Barbara Romagnan soutient par exemple que « 90% du déficit de la balance commerciale s'explique par les importations d'hydrocarbures ». Malheureusement ce n'est que 30 sur nos 55 milliards de déficit soit 64%, qui ne peuvent pas être une excuse, mais au contraire une exigence d'être compétitif pour les compenser... en plus du reste ! Parlementaires, venez dans les entreprises et instruisez- vous!

Parole d'entrepreneur

janvier 2015

Parole d'entrepreneur : Stanislas de Bentzmann



Stanislas de Bentzmann codirige avec son frère Devoteam, groupe de conseil en technologies de l'information et de la communication créé en 1995, partenaire de référence de la transformation IT de ses clients. La combinaison d'une offre de conseil et d'une offre de solutions technologiques permet à Devoteam d'accélérer la transition des Services de ses clients vers le Cloud et le Digital. Devoteam a réalisé un chiffre d'affaires de 453 M€ en 2013. Le Groupe compte actuellement 3 900 collaborateurs dans 21 pays d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

C'est la dernière grande aventure du XXIème siècle accessible à tous.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Non, l'artiste, le cosmonaute repoussent les frontières, inventent et bâtissent.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

Transformer de la pierre en cathédrale.

4) Quelles sont les trois mesures que vous prendriez pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

I- Déjudiciarisation du licenciement afin de fluidifier le marché du travail et simplification du code du travail.

II- Baisse massive des charges sociales afin de réduire le coût du travail

III- Formation MOOC pour les chômeurs dès le premier jour.